



Une activité de plaidoyer tournant à plein régime

Depuis la fin de l'été, les membres du ReSaD ont été actifs pour contribuer collectivement aux discussions et négociations de l'agenda international. Ce numéro de la lettre du ReSaD revient en détail sur ces actions du réseau.

Une équipe du CARI, de membres du GTD et du SPONG, s'est rendu au Congrès l'UICN en septembre 2021 à Marseille, en France. Il s'agissait d'une première participation du ReSaD à ce Congrès mondial de la Nature. Du fait que le Congrès s'inscrit dans la préparation de l'agenda post-2020 sur la biodiversité, dont les contours seront adoptés lors de la 15ème Conférence des Parties (COP15) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), il offrait une opportunité pour le ReSaD de contribuer à la prise en compte des terres en zones sèches dans ces négociations (voir page 2 et 3)

A l'initiative du Président de la République Française, le Nouveau Sommet Afrique-France s'est tenu à Montpellier le 8 octobre 2021. Ce Sommet a eu la particularité de convier des jeunes issus de la société civile ou de petites entreprises pour dialoguer avec le chef d'état français. En amont et en parallèle du Sommet, des scientifiques et organisations de la société civile ont proposé des événements de dialogue multi-acteurs autour de différents sujets, notamment sur la Grande Muraille Verte. Les membres du comité de pilotage du ReSaD étaient présent à Montpellier pour leur réunion semestrielle et ils en ont profité pour s'inviter dans plusieurs activités en marge du Sommet (voir page 4 et 5).

Manon Albagnac, Coordinatrice du ReSaD - CARI





Le ReSaD au Congrès Mondial de l'UICN du 3 au 11 septembre 2021



A propos du Congrès Mondial de l'UICN

Il réunit tous les 4 ans des responsables politiques, de la société civile, des secteurs privés et universitaires, dans le but de préserver l'environnement et d'utiliser les solutions que la nature apporte pour relever les défis de la planète. Cette édition du Congrès s'est tenue du 3 au 11 septembre 2021 à Marseille. Le programme du Congrès s'est composé de trois sections : l'assemblée de membres de l'UICN, le forum et les espaces d'exposition ouverts au grand public.

L'Assemblée des membres est l'organe de décision qui permet l'adoption de motions par lesquelles les membres guident la politique et le programme de l'UICN, et influencent les organisations tierces. Trois motions, revêtant un intérêt particulier pour le ReSaD, ont été approuvées en 2021 :

- [Transformer les systèmes alimentaires mondiaux grâce à une gestion durable des terres, alignée sur les ODD de l'ONU](#)
- [Développer les pratiques agroécologiques comme solutions fondées sur la nature](#)
- [Lutter contre la dégradation et l'artificialisation des sols](#)

Le Forum est un espace de débat public qui a vocation de présenter des solutions innovantes pour faire face aux défis les plus critiques à l'échelle locale et mondiale, mettant en avant les efforts des parties prenantes de tous les secteurs et du monde entier. Au sein de cet espace, le ReSaD et ses partenaires ont proposé une table-ronde pour montrer comment la société civile peut se mobiliser et porter une initiative internationale de concertation multi-acteurs - le Sommet Désertifications - pour mutualiser les connaissances, et produire des messages de plaidoyer à destination des cadres mondiaux de négociation.

La table-ronde a permis aux panelistes de présenter les résultats de Désertifications 2019 concernant quatre sujets :

- *La Grande Muraille Verte : un cadre politique et opérationnel pour la réalisation des 3 Conventions de Rio*

Sylvestre Tiemtore du SPONG (Burkina Faso) a présenté les principales recommandations de la société civile pour une mise en œuvre efficace de l'initiative GMV. Il a ensuite expliqué comment ces recommandations peuvent être portées dans le cadre de l'accélérateur.

- *La prise en compte du foncier dans la mise en œuvre de la neutralité en matière de dégradation des terres*

Nahid Naghizadeh de CENESTA (Iran) a montré comment le plaidoyer commun de la société civile a permis l'adoption d'une décision concernant la prise en compte des droits fonciers dans la lutte contre la désertification, lors de la COP14 de la CNULCD.

- *Le Pastoralisme durable et la restauration des parcours, leviers de la lutte contre la désertification, mais aussi pour faire face à la destruction de la biodiversité.*

Chris Magero de l'UICN (Kenya) a expliqué pourquoi il est important que la société civile et les autres acteurs du développement se mobilisent pour les éleveurs pastoraux et leurs zones parcours au Sahel.

- *Les multi-usages de l'eau en zones arides entraînent des situations d'une grande complexité en matière de disponibilité, d'accessibilité et de gouvernance de la ressource*

Fatou Mar de l'OSS (Tunisie) a présenté les recommandations de D'a19 sur les multi-usages de l'eau en zones arides et expliqué comment ces recommandations peuvent continuer à être portées, en particulier dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau.

À la suite de la table-ronde, une intervention de Mme Héloïse Van Besien, point focal désertification (MEAE), a permis d'exposer l'appui des pouvoirs publics français aux initiatives permettant à la société civile de se concerter. Mme Van Besien a exprimé l'engagement du ministère à soutenir la prochaine édition de Désertifications en 2022.

En savoir plus : [Document de Synthèse Désertifications 2019](#)





Événement sur l'accélérateur GMV

Durant le Congrès de l'UICN, les membres du ReSaD ont aussi contribué à l'organisation d'un événement de haut-niveau convié par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CNULCD), au sein du Pavillon France. Cet événement faisait suite au Sommet 'Une Seule Planète' de janvier 2021, lors duquel le président de la République Française a annoncé la mise en place d'un « accélérateur de la Grande Muraille Verte », permettant de réunir les investissements de différents bailleurs à hauteur de 16 milliards d'euros pour la période 2021-2025. Une équipe de la CNULCD est chargée de suivre la mise en œuvre de ces investissements et leur contribution à l'atteinte des objectifs de la GMV (Voir [Lettre du ReSaD N°18](#)).

L'événement a donné à entendre les recommandations des acteurs politiques, financiers, de la société civile et de la recherche pour une mise en œuvre efficace de l'accélérateur. Ce dialogue a été marqué par la présence de ministres, français (affaires étrangères) et mauritanien (environnement). Le secrétaire exécutif de la CNULCD y a également participé, ainsi que des représentants des bailleurs de fonds contribuant à l'accélérateur.

Lors de l'événement, M. Patrice Burger (CARI) et M. Sylvestre Tiemtore (SPONG) ont présenté les recommandations pour le renforcement de l'implication de la société civile dans la mise en œuvre de la GMV.

M. Patrice Burger a rappelé que, sur le terrain, rien de durable n'est possible sans la participation d'une société civile organisée qui se situe à tous les niveaux de la décision et de la mise en œuvre.

Les OSC interviennent en effet à la maille la plus fine à l'échelle des territoires et des populations dont elles ont la confiance. Elles expérimentent, développent, adaptent de manière participative. Le rapport coût-bénéfice de leurs actions est souvent plus positif que celui des projets menés par les grandes organisations, et le ressenti de leur action sur la vie des populations est immédiat.

M. Sylvestre Tiemtore a pris le relais pour énoncer les mesures à mettre en place pour l'implication concrète des OSC dans l'accélérateur :

- Reconstruire la relation partenariale entre l'État, la société civile, la recherche et les partenaires techniques et financiers, dont les rôles sont complémentaires. Il nous faut appuyer sur cette subsidiarité pour coconstruire les réponses de l'accélérateur.
- L'accélérateur doit mettre en place un système de coordination entre les porteurs de projets actuels, les bailleurs de fonds, les responsables de la mise en œuvre et les bénéficiaires de la GMV. Pour cela, [la plateforme en ligne des partenaires de la GMV](#) pourrait être un tremplin. Elle a été lancée par SOS SAHEL afin de donner de la visibilité aux initiatives des acteurs non étatiques et rassemble aujourd'hui 60 acteurs sur l'ensemble du Sahel.
- L'accélérateur doit comprendre une facilité de financement significative dédiée aux OSC. Il doit également comporter une partie allouée à des fonds souples ou micro-subvention des organisations à la base et des collectivités territoriales, à l'instar du Small Grant Program du FEM.
- L'accélérateur doit reposer sur un cadre de redevabilité clair pour mesurer la performance des engagements financiers et offrir des opportunités de pouvoir conduire un suivi citoyen indépendant.



« La GMV est aujourd'hui à l'épreuve des faits : elle doit répondre aux défis extrêmes et menaces dans une région déjà sous tension, et qui, pour partie, pourrait devenir invivable comme le laissent craindre les travaux scientifiques sur le climat. Ne rien faire, c'est laisser faire. Réussir la GMV n'est pas qu'un impératif moral, mais un impératif tout court. »

Patrice Burger, Président du CARI



Le ReSaD au Sommet Afrique-France du 6 au 8 octobre 2021

Deux rencontres pour faire avancer la GMV

A l'initiative de la CNULCD, du MEAE, du CSFD et du CARI, deux rencontres ont été organisées en marge du Sommet Afrique-France. L'objectif était de donner l'opportunité à des personnes issues de la recherche, de la société civile et du privé de proposer des pistes concrètes pour la mise en œuvre de la GMV. La première rencontre intégrée au programme des journées scientifiques « Montpellier Global Days » a donné la parole à une douzaine d'intervenants qui ont donné leur vision pouvant mener au succès de la Grande Muraille Verte.

La table-ronde finale de l'événement a réuni au panel Mme Goundo Sissoko du REFEDE (Mali) et M. Richard Ouedraogo, jeune recrue du SPONG (Burkina Faso), avec le ministre de l'Agriculture français.

Un événement pour nourrir la vision politique de la GMV

Richard Ouedraogo (SPONG) « En 2030, la GMV a réussi parce que, conformément aux besoins des aspirations des agriculteurs et communautés locales, les fonds ont pu redescendre sur le terrain. »

Goundo Sissoko Kouyate (REFEDE Mali) « En 2030, la GMV a réussi car de nouveaux outils de dialogue et de coopération entre les organisations de la société civile avec les acteurs étatiques ont été développés. Ils ont permis de sortir de l'attentisme et d'agir. »

Jean Luc Chotte (scientifique) « En 2030, La GMV est une réussite car l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité sont valorisées dans les politiques de recherche. Elles ont permis de développer des innovations en agroécologie et sur les solutions basées sur la nature, mais aussi de converger sur des indicateurs solides de suivi des actions, en mettant l'intérêt des communautés au centre des projets. »

Mariam Sow (ENDA Sénégal) « Le rêve d'une GMV réalisée avec succès, je commence déjà à le vivre en ayant pu fédérer les divers acteurs sur le terrain, à l'échelle territoriale. Il faut trouver les moyens pour poursuivre l'engagement inclusif participatif et concret de l'ensemble des acteurs. »

Sandra Rullière (AFD) « En 2030, la GMV sera un succès car l'ensemble des acteurs mobilisés, grâce à des concertations élargies (éleveurs, OSCs, collectivités, État, privé, bailleurs,...)

auront permis d'orienter les actions pour une agriculture résiliente aux changements. Cela se fera notamment avec des services d'appui à l'agroécologie : formation, accompagnement, crédit,... »

Patrice Burger (CARI) « Il nous faut désormais considérer dans la GMV les enjeux multiples de santé, sécurité, immigration, responsabilités historiques, recherche scientifique, de la transition agroécologique et alimentaire. Il faut trouver comment mieux impliquer les collectivités locales, mobiliser la recherche et l'expertise scientifique, former les jeunes entrepreneurs et donner un accès équitable aux financements. L'accélérateur GMV doit permettre d'atteindre tout cela et devra s'appuyer sur toutes les forces en présence. »

Julien Denormandie (Ministre français de l'agriculture) « Aujourd'hui, nous avons la capacité, ensemble, de relever les défis. Chacun a un rôle à jouer et doit se l'approprier : politiques, scientifiques, banques de développement, entreprises, paysans, ensemble des associations. Chacun doit se sentir utile ans cette nouvelle dynamique. »

Un atelier de travail pour opérationnaliser l'accélérateur de la GMV

La deuxième rencontre a réuni une cinquantaine d'acteurs pour des travaux de groupes sur des propositions d'actions pour la Grande Muraille Verte. Les thématiques de leurs travaux ont été tirées des échanges de la première rencontre et des résultats d'un questionnaire en ligne rempli en amont.

- Comment mieux connecter les acteurs du Sahel aux opportunités de la GMV et les aider à rédiger des projets légitimes et multi-acteurs.
- Comment mieux impliquer la société civile et la recherche dans l'accélérateur de la GMV.
- Comment concilier approches territoriales et économiques dans les projets et mieux impliquer les collectivités territoriales.
- Comment mobiliser tous les savoirs pour les innovations sur le terrain, en matière d'agroécologie et de solutions basées sur la nature.
- Comment mettre en œuvre la GMV dans le contexte d'insécurité au Sahel.

Le compte-rendu de ces travaux sera à retrouver prochainement sur le [site web du ReSaD](#).

Table-ronde avec trois Sahélien·nes engagé·es



Au lendemain de leur échange avec le Ministre de l'Agriculture français, Mme Goundo Sissoko (REFEDE), M. Richard Ouedraogo (SPONG) et M. Moussa Halilou (CNCOD) ont participé à une table-ronde organisée au sein de la Maison des Tiers Mondes et de la Solidarité Internationale (MTMSI) à Montpellier.

Le mélange des domaines d'expertise et l'expérience de vie de chacun de ces trois intervenants a créé une intervention riche et pleine de sens, attentivement écoutée par les personnes présentes ce soir-là. Mme Goundo Sissoko, engagée dans la cause féministe : « On porte la voix de celles qui n'ont pas la chance d'être à ce niveau de décision. Les femmes africaines vivent de ressources naturelles et il est important pour nous qu'elles puissent y accéder »

M. Richard Ouedraogo, sur le manque de perspective d'emploi pour les jeunes : « Tout ce travail qui doit être créé pour occuper ces jeunes n'est pas fait. Alors que cette jeunesse dynamique n'attend que de s'illustrer, très peu d'occasions sont données. Ces jeunes sont fougueux, donc quand une occasion survient, ils la saisissent. »

Quels sont les changements que vous avez pu noter depuis la création des organismes dans lesquels vous travaillez ?

Malgré les efforts et actions des sociétés civiles, la situation environnementale devient de plus en plus critique. La population est obligée de faire une exploitation abusive des ressources naturelles pour vivre et donc ces ressources deviennent rares. Si un village avait un puits à proximité, avec le réchauffement climatique, ses habitants sont maintenant obligés de faire des kilomètres pour avoir un seau d'eau, ce qui enlève le temps qui peut être utilisé pour d'autres activités nécessaires pour vivre. Beaucoup de villageois doivent quitter leur village natal pour se réfugier dans les grandes villes. Ce sont leurs richesses qu'ils ont abandonné pour se réfugier dans ces villes : leurs volailles, leur bétail, leurs fermes... C'est le paysan qui paye les pots cassés. À titre d'exemple, 85% de la population au Burkina Faso vit de l'agriculture. Il faut de l'aide et de l'appui pour qu'ils puissent rentabiliser et faire autre chose que consommer.

Est-ce que, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, la population est soucieuse de l'environnement ?

La protection de l'environnement est la préoccupation de tout le monde. Cependant, la survie prime beaucoup plus que l'environnement ou la sauvegarde des ressources naturelles. Des efforts de sensibilisation sont faits mais n'apportent pas de changement de comportement. Il faut que les gens aient un certain niveau de revenus pour être mieux conscientisés par les domaines environnementaux. Par exemple, une femme qui coupe des arbres pour vivre ne peut pas arrêter de le faire, elle n'a pas d'autre choix. Ce n'est pas que la population ne comprend pas le problème, c'est qu'elle n'a pas d'autre choix pour survivre. Outre les revenus, si des villageois ne coupent pas de bois, ils n'ont aucune autre source d'énergie et ne peuvent pas faire chauffer de l'eau pour cuisiner par exemple. Au SPONG, une petite aide est accordée pour les agriculteurs qui font des efforts pour l'environnement.

Qu'en est-il de la Grande Muraille Verte dont on parle lors de ce Sommet Afrique France ?

Il faut planter des arbres mais aussi récupérer des terres. Il a été observé que cette perspective est beaucoup plus productive, en permettant à des espèces végétales de germer et de sortir de terre. Au-delà de la ceinture verte, les protagonistes locaux essaient d'ajouter d'autres objectifs comme la lutte contre la dégradation des terres et la lutte contre la pauvreté. Tant qu'il n'y a pas d'initiatives pour permettre à la population de survivre, toute tentative de développement est vouée à l'échec. Il faut accompagner la population qui est en train d'effectuer ce travail et il faut que les institutions soient aussi mises au cœur de la stratégie. Un problème de gouvernance est mis en avant. Depuis des années, on met de l'argent pour de la gouvernance, mais les ONG doivent être au-devant de la scène avec les paysans. Avec la même quantité d'argent, le paysan peut faire beaucoup de choses.



"On pense que c'est vraiment une lueur d'espoir pour l'agriculture. Il faut mettre le paysan au cœur de la Grande Muraille Verte."

M. Richard Ouedraogo

Qu'est-ce qui peut être fait depuis la France par des petites associations, ONG, ou tout simplement des citoyens ?

La clé est la communication et la sensibilisation. Il faut parler de l'Afrique, faire du plaidoyer en faveur de l'Afrique Sahélienne, communiquer vers d'autres partenaires.



Désertifications 2022, une dynamique de la société civile internationale en faveur des terres

En vue de la tenue de la COP15 de la CNUCLD, le CARI et ses partenaires préparent une nouvelle édition de Désertifications. Avec une conception innovante de l'événement, Désertifications 2022 sera constitué d'une série d'activités conduite tout au long de l'année, pour mettre l'agroécologie au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification.

Aperçu des activités prévues pour Désertifications 2022 :

- Préparation d'un plaidoyer commun de la société civile internationale sur les liens Terre, Biodiversité et Climat de décembre 2021 à avril 2022

En mobilisant les réseaux de la société civile, des organisations accréditées à la CNUCLD et de leurs partenaires, des rencontres nationales permettront de préparer des argumentaires concrets sur la place de l'agroécologie dans la mise en œuvre des concepts et politiques liées aux terres (NDT, GMV,...) Les argumentaires nationaux seront mis en commun lors d'échanges internationaux en ligne sous forme de webinaires. Les organisations de la société civile fixeront ainsi leur feuille de route au regard de l'agenda international.



- Un plaidoyer porté par les porte-paroles de la société civile lors de la COP15 de la CNUCLD en mai 2022 en République de Côte d'Ivoire

Les représentants de la société civile qui se rendront en République de Côte d'Ivoire mobiliseront les résultats des ateliers nationaux et webinaires internationaux pour investir tous les espaces de discussions de la COP.

- Une rencontre multi-acteurs ouverte sur le monde en fin d'année 2022 à Montpellier en France

Le Sommet se tiendra à Montpellier en France, pour faire le bilan collectif de la COP. Les acteurs impliqués tout au long de l'année dans Désertifications s'y retrouveront pour passer en revue les décisions de la COP et la prise en compte de leurs recommandations. Le Sommet permettra de consolider les argumentaires produits toute l'année dans une feuille de route à destination des pays et autres parties prenantes. L'objectif est d'adresser les enjeux pris en compte par la CNUCLD en s'appuyant sur l'agroécologie

Les membres du ReSaD se mobiliseront pour animer la dynamique Désertifications au Burkina Faso, en France, au Mali et au Niger. Contactez-nous pour rejoindre le mouvement : sahel@cariassociation.org

À retrouver sur le site du ReSaD

Les résultats du chantier de capitalisation sur les « démarches de mise en œuvre de projets de territoire en zones sèches incluant la gestion durable des terres et agroécosystèmes ». Ce travail de capitalisation a porté sur 5 projets d'OSC françaises au Burkina Faso, à Madagascar, au Maroc, au Sénégal et au Tchad.

- [Synthèse de la capitalisation](#)

Liste des acronymes:

CNUCLD : Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
 COP : Conférence des Parties
 CSFD : Comité Scientifique Français sur la Désertification
 GMV : Grande Muraille Verte

MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
 OSC : Organisation de la Société Civile
 ReSaD : Réseau Sahel Désertification
 UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature



12, rue du Courreau - 34380 Viols-le-Fort, FRANCE
 Tél. : 00 33 (0)4 67 55 61 18
sahel@cariassociation.org
www.resad-sahel.org



Le ReSaD est un réseau coordonné par l'association CARI

